

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2017	TARIFS 2018	DATE D'EFFET	DELIBERATION OU DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
<b>DIRECTION POPULATION SECURITE</b>					
<b><u>SALLE POLYVALENTE DU PUY-SAINT- BONNET</u></b>					
<b><u>Location locaux Salle polyvalente (salle de sports)</u></b>					
<b>Habitants et associations du Puy-Saint-Bonnet et de Cholet</b>					
. Vins d'honneur	Forfait	82,00 €	85,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
<i>Une caution de 60 € et des arrhes de 20 € seront demandés à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>				01/01/2014	Dél. C.M. 9.12.2013
<b>Non Choletais (particuliers et associations)</b>					
. Vins d'honneur	Forfait	151,00 €	155,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
<i>Une caution de 90 € et des arrhes de 40 € seront demandés à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>				01/01/2014	Dél. C.M. 9.12.2013
<b><u>Location locaux Salle socioculturelle</u></b>					
<b>Habitants et associations du Puy-Saint-Bonnet et de Cholet</b>					
. Vins d'honneur	Forfait	82,00 €	85,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
<i>Une caution de 500 € et des arrhes de 30 € seront demandés à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>				01/01/2014	Dél. C.M. 9.12.2013
. Soirées dansantes ou repas (contenance limitée à 73 personnes)	Forfait	122,00 €	125,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
<i>Une caution de 500 € et des arrhes de 30 € seront demandés à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>				01/01/2014	Dél. C.M. 9.12.2013
. Expositions non payantes à l'entrée	Forfait	42,00 €	43,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
<i>Une caution de 500 € et des arrhes de 30 € seront demandés à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>				01/01/2014	Dél. C.M. 9.12.2013
<b>Non Choletais (particuliers et associations)</b>					
. Vins d'honneur	Forfait	151,00 €	155,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
<i>Une caution de 500 € et des arrhes de 40 € seront demandés à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>				01/01/2014	Dél. C.M. 9.12.2013
. Soirées dansantes ou repas (contenance limitée à 73 personnes)	Forfait	206,00 €	212,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
<i>Une caution de 500 € et des arrhes de 50 € seront demandés à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>				01/01/2014	Dél. C.M. 9.12.2013
. Expositions non payantes à l'entrée	Forfait	136,00 €	145,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
<i>Une caution de 500 € et des arrhes de 30 € seront demandés à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>				01/01/2014	Dél. C.M. 9.12.2013
<b>Dispositions communes à tout utilisateur :</b>					
- Mise à disposition de la salle pour préparation, la veille de la location	Forfait	55,00 €	57,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
- Mise à disposition de la salle le lendemain, pour nettoyage, (il est demandé de libérer la salle avant 12 h)	Forfait	55,00 €	57,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
- location à la demi-journée		55,00 €	57,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2017	TARIFS 2018	DATE D'EFFET	DELIBERATION OU DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
<b><u>Location Salle de Spectacle (avec le bar)</u></b>					
<b>Habitants et associations du Puy Saint Bonnet et de Cholet</b>					
. Conférences <i>Une caution de 500 € et des arrhes de 20 € seront demandés à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>	Forfait	82,00 €	85,00 €	01/01/2018 01/01/2014	Décision du Maire du 20.12.2017 Dél. C.M. 9.12.2013
. Galas	Forfait	122,00 €	125,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
. Concerts	Forfait	122,00 €	125,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
. Théâtres <i>Une caution de 500 € et des arrhes de 30 € seront demandés à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>	Forfait	122,00 €	125,00 €	01/01/2018 01/01/2014	Décision du Maire du 20.12.2017 Dél. C.M. 9.12.2013
<b>Non Choletais (Associations ou particuliers)</b>					
. Conférences <i>Une caution de 500 € et des arrhes de 40 € seront demandés à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>	Forfait	151,00 €	155,00 €	01/01/2018 01/01/2014	Décision du Maire du 20.12.2017 Dél. C.M. 9.12.2013
. Galas	Forfait	207,00 €	215,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
. Concerts	Forfait	207,00 €	215,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
. Théâtres <i>Une caution de 500 € et des arrhes de 50 € seront demandés à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>	Forfait	207,00 €	215,00 €	01/01/2018 01/01/2014	Décision du Maire du 20.12.2017 Dél. C.M. 9.12.2013
. Frais de nettoyage au cas où le locataire n'effectue pas le nettoyage de la salle et ne remet pas le matériel en ordre	Forfait	121,00 €	125,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
<i>La location de verres et de tasses est gratuite, toutefois une caution de 20 € sera demandée à tout utilisateur lors de la remise des clés</i>				01/01/2014	Dél. C.M. 9.12.2013
Facturation des verres ou tasses manquants ou cassés	l'unité	1,45 €	1,50 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
<b>Exonérations du Théâtre du Puy-Saint-Bonnet :</b>					
- <u>une mise à disposition gratuite par an :</u>					
<i>Pour les établissements scolaires et les associations de Cholet suivants, dans la mesure où le spectacle est gratuit :</i>					
<i>Les écoles et les collèges publics et privés, ainsi que les lycées de la Mode, Europe, Renaudeau, La Providence, Jeanne-Delanoue, Sainte-Imarie et l'Aumônerie des Lycées, peuvent bénéficier de la mise à disposition gratuite du Théâtre du Puy Saint Bonnet pour présenter un spectacle au public (théâtre, chant, danse) dès lors que cette production fait l'objet d'une validation de l'Inspection Départementale de l'Education Nationale ou de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique</i>					

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2017	TARIFS 2018	DATE D'EFFET	DELIBERATION OU DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION	
<p><i>Associations (Musique et chant, danse, théâtre et animations) : Théâtre de l'Enclin, Troupe Théâtrale du Donjon Studio 10 (Section Théâtre), Ordegon, Osons le faire, Côté Cour, Cholet Vidéo Ciné Son, Choeur Allegro, Chorale Arpège, La Clé des Chants, Orchestre Harmonique, Compagnons du Mouchoir, Jeune France (section danse), Danse et Vie, Comité Animation Enfance, Jamais trop d'art, Société des Sciences, Lettres et Arts, Les Ex-Symbols, Chauds les Choeurs, Compagnie des Fagotins, Lilirome Compagnie, Théâtre de l'Équinoxe, Les Brusquembilles, Les4 à Strophes, Groupe Chorégraphique Contemporain, Jazz en Mauges, Vocalise, Nuits blanches, Ecole du cirque « Le Bilboquet », Chorale de l'Association d'Initiative Culturelle, Chorale A Contre Courant, La Fabrique Chorégraphique, La Bouche à l'Oreille</i></p> <p>- <u>deux mises à disposition gratuites par an :</u></p> <p><i>Pour les associations du Puy-Saint-Bonnet (associations sportives, culturelles, anciens combattants, Club de l'Amitié, Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC), Chasseurs)</i></p>						
<b><u>ESPACE CONVIVIAL DU PUY-SAINT- BONNET</u></b>					01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
<b>Habitants et associations du Puy Saint Bonnet et de Cholet</b>						
- Familles et associations pour manifestations à entrées non payantes :						
. Espace convivial (toutes les salles)	Forfait	658,00 €	680,00 €			
. Grande salle (salle1)	Forfait	480,00 €	500,00 €			
. Salle de réunion et cuisine (salles 2 et 3)	Forfait	222,00 €	230,00 €			
. Salle de réunion (salle 2)	Forfait	162,00 €	170,00 €			
- Associations pour manifestations à entrées payantes et organismes à but lucratif :						
. Espace convivial (toutes les salles)	Forfait	780,00 €	800,00 €			
. Grande salle (salle1)	Forfait	592,00 €	610,00 €			
. Salle de réunion et cuisine (salles 2 et 3)	Forfait	335,00 €	345,00 €			
. Salle de réunion (salle 2)	Forfait	263,00 €	270,00 €			
- Location 2ème jour de l'Espace Convivial (hors frais de ménage) :						
- Location à la demi-journée de la Grande salle (salle 1) :	Forfait	177,00 €	180,00 €			
- Location à la demi-journée de la Grande salle (salle 1) :	Forfait	323,00 €	330,00 €			
- Location à la demi-journée de la Salle de réunion (salle 2) :	Forfait	122,00 €	125,00 €			
- Location à la demi-journée de la grande salle et de la cuisine (salles 1 et 3) :	Forfait	480,00 €	500,00 €			
de 8h à 16h ou de 16h à 24h						

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2017	TARIFS 2018	DATE D'EFFET	DELIBERATION OU DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
<b>Non Choletais (Associations ou particuliers)</b>				01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
- Familles et associations pour manifestations à entrées non payantes :					
. Espace convivial (toutes les salles)	Forfait	780,00 €	800,00 €		
. Grande salle (salle1)	Forfait	580,00 €	600,00 €		
. Salle de réunion et cuisine (salles 2 et 3)	Forfait	323,00 €	330,00 €		
. Salle de réunion (salle 2)	Forfait	263,00 €	270,00 €		
- Associations pour manifestations à entrées payantes et organismes à but lucratif :					
. Espace convivial (toutes les salles)	Forfait	1 025,00 €	1 055,00 €		
. Grande salle (salle1)	Forfait	764,00 €	790,00 €		
. Salle de réunion et cuisine (salles 2 et 3)	Forfait	402,00 €	415,00 €		
. Salle de réunion (salle 2)	Forfait	323,00 €	330,00 €		
- Location 2ème jour de l'Espace Convivial (hors frais de ménage) :	Forfait	202,00 €	210,00 €		
- Location à la demi-journée de la Grande salle (salle 1) :	Forfait	390,00 €	400,00 €		
- Location à la demi-journée de la Salle de réunion (salle 2) :	Forfait	202,00 €	210,00 €		
- Location à la demi-journée de la grande salle et de la cuisine (salles 1 et 3) : de 8h à 16h ou de 16h à 24h	Forfait	557,00 €	570,00 €		
<b>Dispositions communes à tout utilisateur:</b>					
. Mise à disposition de la salle pour préparation, la veille de la location	Forfait	67,00 €	70,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
. Une caution de <b>1 500 €</b> sera demandée lors de la remise des clés.				01/01/2014	Dél. C.M. 9.12.2013
. Le versement d'arrhes d'un montant de 25 % de la location sera demandé à la réservation				01/01/2014	Dél. C.M. 9.12.2013
. Une caution de 150 € sera demandée pour l'utilisation du matériel de sonorisation (clé spécifique)				01/01/2014	Dél. C.M. 9.12.2013
. Frais de nettoyage au cas où le locataire n'effectue pas le nettoyage de la salle et ne remet pas le matériel en ordre	Forfait	313,00 €	320,00 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20.12.2017
Du 1er novembre au 31 mars, une mise à disposition gratuite par an aux associations du Puy Saint Bonnet est accordée (associations sportives, culturelles, anciens combattants, Club de l'Amitié, Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC), Chasseurs : pour des concours de belote, lotos, soirées dansantes.				01/01/2016	Décision du Maire du 21.12.2015